

4 6 1 0 OLDRY

ABSORBANT RAPIDE DE SÉCURITÉ POLYVALENT

Conforme à la norme NF P 98-190 « produits absorbants destinés à un usage routier »
à USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Diatomées fossilisées calcinées à haut pouvoir absorbant

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Micro-granulés
. MASSE VOLUMIQUE apparente	: 495 g/l +/- 30 g/l
. RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. COULEUR	: Brun rouge
. INFLAMMABILITÉ	: Ininflammable.
. GRANULOMÉTRIE Moyenne	: de 0,3 à 1,4 millimètres
. TEMPÉRATURE DE CALCINATION	: supérieure à 800 degrés.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. INERTE, INORGANIQUE, NON COMBUSTIBLE, NEUTRE.

. Traité thermiquement, possède un pouvoir d'absorption élevé.

. PRODUIT DE SÉCURITÉ : conforme aux recommandations professionnelles concernant le pouvoir absorbant et de rétention. Selon la législation française en vigueur à la date d'actualisation de cette fiche, conforme à la Norme P98-190 permettant ainsi une utilisation sur le réseau routier afin d'absorber les liquides.

. Son absence de poussières fines, volatiles, pas de particules inférieures à 150 microns, répond aux exigences de la sécurité du travail concernant l'absence de particules inférieures à 5 microns, susceptibles d'être inhalées par les manipulateurs.

. Selon la nature du polluant à absorber : valeurs moyennes à titre indicatif à moduler selon la viscosité des fluides renversés :

Eau, fluide aqueux	149 % son volume
Huiles et similaires	158 % son volume

. ANTI-DÉRAPANT : la forme anguleuse de ses grains limite les chutes lors du renversement de produits gras.

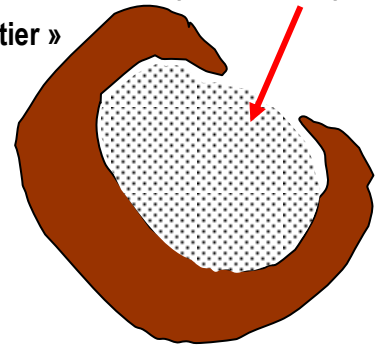
. Spécifiquement résistant aux pressions usuelles, conserve le produit absorbé, évite les problèmes ennuyeux de « re-largage » au moment des manipulations d'enlèvement.

. Facilite le balayage. Permet de circonscrire et d'enlever les débordements ou renversements accidentels en surface de produits divers (**HUILES, MATIÈRES GRASSES, HYDROCARBURES, EAU, NETTOYANTS et PRODUITS CHIMIQUES AQUEUX, etc...**)

. Ne présente pas les inconvénients des sables, roches concassées et autres supports non traités thermiquement, et ne constituant pas des corps creux.

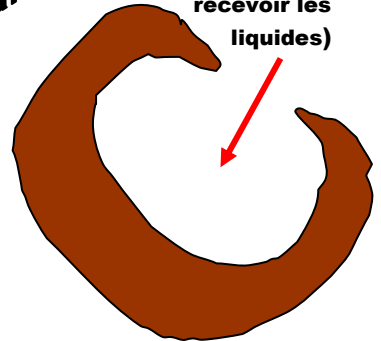
. Est utilisé dans les services techniques, services de maintenance, ateliers de mécanique et d'usinage, garages, stations services, transporteurs, les services de la sécurité civile de la sécurité routière, des pompiers, dans les collectivités, l'industrie, l'industries agroalimentaires, etc..., en application préventive et curative.

AVANT
traitement
thermique
(cavité pleine)



APRÈS
traitement
thermique
(cavité vide
prête à
recevoir les
liquides)

*terre de
diatomée
calcinée*



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Renversements accidentels :

Épandre l'absorbant en couche mince, renouveler au fur et à mesure de sa saturation en produit à éliminer jusqu'à absorption complète du produit renversé.

Enlever à l'aide d'une pelle plate en raclant le sol terminer le nettoyage à l'aide d'un balai.

Dans le cas de polluant visqueux, en couche épaisse, mélanger énergiquement pour circonscrire plus rapidement l'écoulement.

Ensuite, recueillir le produit dans un emballage étanche avec identification pour élimination appropriée.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- ☐ la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- ☐ a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

- . Stocker dans un emballage bien refermé à l'abri de l'humidité.
- . Conserver à l'abri de l'humidité.

NOTA : En cas de renversements accidentels sur sols, trottoirs, chaussées, routes, de produits de caractère glissant (huiles, graisses, hydrocarbures, etc), après avoir enlevé complètement l'absorbant et avant de rendre au trafic, vérifier que la surface n'est plus imprégnée de produit. En effet, avec l'eau, la pluie, une surface imprégnée peut donner lieu à un phénomène d'aquaplaning. Dans ce cas, terminer par un nettoyage à l'aide du dispersant spécial surface bitumée ref. 3732.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



SIERRA INDUSTRIE
6 STANG VRAN 29340 RIEC SUR BELON
contact@sierra-industrie.com